

Belfort,
le 19 janvier 2018

RECENSEMENT DE LA POPULATION A BELFORT

Par Monique Monnot

Adjointe au maire, chargée de l'état civil

Le recensement 2018 a commencé et se termine le 24 février.

Les Belfortains concernés reçoivent la visite d'un agent recenseur de la Ville de Belfort qui présente sa carte officielle.

Neuf agents recenseurs accrédités par la Ville

Les agents 2018 accrédités pour recenser les Belfortains sont (de gauche à droite et de haut en bas sur la photo) :

Josette Bérard, Christelle Bresson, Thierry Cuenat, Angélique Delorme, Patrick Dreyer, Sonia Guenal, Wendy Joséphine, Jérémie Muffat, Dominique Tchobanian.



Il est demandé aux Belfortains de réserver aux agents recenseurs le meilleur accueil pour cette campagne 2018.

Le recensement : un acte citoyen, utile et obligatoire

C'est grâce aux données collectées lors du recensement que les projets de la Ville peuvent être imaginés et réalisés. Il permet d'établir la population officielle de la commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... qui vont permettre de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Rappelons que le recensement est une obligation légale (loi n°51-711 du 7 juin 1951) et surtout un devoir civique.